



BONJOUR DE JOUX LA VILLE

On stabilise le patient

Les échanges du jour auront été plus productifs qu'hier. S'il est entendu que le compte n'y est pas, l'effort est suffisant pour nous permettre de rendre envisageable une interruption du mouvement.

Voici les réponses apportées à nos revendications :

- Dès cette CAP : ouverture de 15 postes à Joux au lieu des 8 prévus
 - ✓ 10 sont accordés au lieu des 15 demandées
- Suite favorable garantie à toute demande de prise de fonction anticipée
 - ✓ Ok intra-DISP, le mieux sera fait extra-DISP
- 5 postes garantis à chaque CAP pour Joux jusqu'au retour à l'effectif plein
 - ☹ Il nous a été dit que le maximum sera fait
- 5 femmes garanties pour la prochaine sortie d'école
 - ☹ Une attention toute particulière sera porté sur ce point
- Réponse favorable immédiate à la demande de MAD formulée par une agent de la DISP de Marseille, compte tenu de l'urgence du besoin en personnel féminin.
 - ✓ Accordé
- Respect de la promesse de suppression des matins-nuits
 - ✓ Une plus grande vigilance sera apporté, il sera fait au mieux
- Respect strict d'un rythme de travail réglementaire, hors de question de normaliser les semaines à 50 heures.
 - ☹ Nécessite des effectif
- Épurement des heures effectuées au-delà de 432 heures (soit un an d'avance). Toutes les heures effectuées au-delà de ce seuil doivent être payées, peu importe la méthode, peu importe le budget. Vous avez expliqué l'impossibilité de payer et l'obligation de faire, les deux ne sont pas compatibles. Les heures sont faites, il est temps de passer à la caisse.
 - ☹ Non



- **Ouverture immédiate de l'intégralité des postes administratifs**
✓ **OK**
- **Recours aux contractuels si nécessaire, avec allocation budgétaire adaptée**
✓ **Ok pour 2 vacataires**
- **Proposition à l'avancement et recommandations chaleureuses pour tous les personnels administratifs qui œuvrent et ont œuvrés bien au-delà de tout investissement raisonnable afin de maintenir la continuité du service public.**
☺ **Un effort sera fait**
- **Fin des réunions de suivi à la DISP. Retour immédiat aux réunions de suivi locales, avec uniquement les organisations syndicales représentatives, à un rythme bimensuel. État des lieux exhaustif bimensuel :**
 - effectifs réels
 - heures effectuées
 - heures rémunérées
- ✓ **Accordé**
- **Abandons des sanctions à l'encontre de l'ensemble des agents présents.**
✓ **Accordé**

Nous ne demandons pas l'impossible :

- ✓ **Nous demandons des moyens cohérents avec nos missions !**
- ✓ **Nous demandons des conditions de travail dignes !**

Nous regrettons d'avoir été obligé de rentrer en mouvement. Cependant, même si nous préférons l'éviter, nous reviendrons si nous y sommes contraints.

Nous ne demandons qu'à vous croire lorsque vous prétendez préférer la discussion. C'est également notre cas.

Maintenant que vous avez donné suffisamment de gage de bonne volonté pour nous permettre d'interrompre le mouvement, nous vous demandons humblement de **démontrer votre préférence à négocier dans la sérénité**. Accordez nous maintenant, en dehors de tout mouvement, 12 agents au lieu des 10 promis, ce qui nous permettra d'atteindre les 90% de taux de couverture. Nous avons interrompu le mouvement sur votre promesse à 89%.

Quelque soit votre choix, le **SLP FO Justice Joux-la-Ville** remercie également avec vigueur l'ensemble des personnes présentes, adhérents et non-syndiqués qui ont su également démontrer leur attachement à la structure et à l'intérêt collectif. Merci pour leur présence, pour leur engagement et leur sympathie. C'est ensemble que tout devient possible.

Nous adressons également nos remerciements à tous nos partenaires quotidiens que nous avons incommodés, merci pour leur compréhension et leur solidarité.

